

**01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**M.R.C. DE L'ISLET**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **10 janvier 2017** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Patrice Thériault  
Siège #2 - Nelson Lacroix  
Siège #3 - France Thibodeau  
Siège #4 - Gaston Bourgault  
Siège #5 - Karine Godbout  
Siège #6 - Sylvain Chabot

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par Nelson Lacroix et résolu de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2017-01**  
**01**

**02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Gaston Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point varia ouvert :

- 01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
  - 03.01 - Séance ordinaire du 5 décembre 2016**
  - 03.02 - Séance extraordinaire du 20 décembre 2016**
- 04 - LÉGISLATION**

- 04.01** - Renouvellement cotisation 2017 - FQM
- 05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**
  - 05.01** - Acceptation des comptes
  - 05.02** - Acceptation des dépenses incompressibles
  - 05.03** - Adoption des journaux
  - 05.04** - État des personnes endettées envers la municipalité
  - 05.05** - Augmentation des salaires 2017
  - 05.06** - Renouvellement de la cotisation 2017 - ADMQ
  - 05.07** - Souper-bénéfice de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny
- 06 - SÉCURITÉ INCENDIE**
  - 06.01** - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie
- 07 - RÉSEAU ROUTIER**
  - 07.01** - Point d'information - Karine Godbout, représentante
- 08 - HYGIÈNE DU MILIEU**
  - 08.01** - Point d'information RIGD, Gaston Bourgault, représentant
  - 08.02** - Enlèvement des matières résiduelles et recyclables - plaintes
- 09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
  - 09.01** - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante
  - 09.02** - Point d'information - Politique familiale, Sylvain Chabot représentant
- 10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
  - 10.01** - Point d'information - Transport Adapté, Patrice Thériault, représentant
  - 10.02** - Développement du projet d'hébergement - Bâtiment multi-services
- 11 - TOURISME**
  - 11.01** - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante
- 12 - LOISIRS ET CULTURE**
  - 12.01** - Point d'information - Salle municipale, Gaston Bourgault, représentant
  - 12.02** - Point information - Loisirs, Nelson Lacroix représentant
  - 12.03** - Demande du comité Accès-Loisirs L'Islet-Sud
- 13 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 14 - VARIA**
  - 14.01** - Installation d'un conteneur sur la route 204 Ouest
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

### **03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**2017-01  
02**

#### **03.01 - Séance ordinaire du 5 décembre 2016**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Nelson Lacroix et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2016, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2017-01  
03**

### **03.02 - Séance extraordinaire du 20 décembre 2016**

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 20 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Patrice Thériault et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2016, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

## **04 - LÉGISLATION**

**2017-01  
04**

### **04.01 - Renouvellement cotisation 2017 - FQM**

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par France Thibodeau et résolu de renouveler notre adhésion 2017 à la FQM au montant de 1 036,91 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

## **05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

**2017-01  
05**

### **05.01 - Acceptation des comptes**

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Patrice Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de

- 20 999,12 \$ au 31 décembre 2016 (pour présentation puisqu'une résolution avait été adoptée pour le paiement des comptes au 31 décembre 2016);
- 51 930,61 \$ pour la période de janvier 2017

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par la conseillère Karine Godbout. Ces derniers ont apposé ses initiales.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2017-01  
06**

### **05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles**

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les

salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Sylvain Chabot et résolu :

- que les comptes du mois de décembre 2016, au montant total de 68 248,98 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	52 042,89 \$
• Salaires nets versés	11 373,75 \$
• <u>Remises d'employeur</u>	<u>4 832,34 \$</u>
• Total	68 248,98 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2017-01  
07**

#### **05.03 - Adoption des journaux**

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Karine Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les journaux généraux suivants :

Journal général # CORR-12-10 à CORR-12-12.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2017-01  
08**

#### **05.04 - État des personnes endettées envers la municipalité**

Il est proposé par Sylvain Chabot, appuyé par Patrice Thériault et résolu d'approuver l'état mentionnant les noms des personnes endettées envers la municipalité ainsi que le montant des taxes dues, fourni par la directrice générale et secrétaire-trésorière, en vertu de l'article 1022 du Code municipal.

Il est également résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à donner tout extrait ou l'état au complet au bureau de la Municipalité Régionale de Comté, advenant le cas où la Commission Scolaire de la Côte-du-Sud ferait parvenir les comptes de taxes scolaires dus pour vente au conseil de comté.

Il est également résolu de transmettre une lettre aux contribuables ayant de l'arrérage de 2015 et avant, afin que le solde dû soit acquitté avant le 15 mars 2017 et pour tous les autres ayant un montant dans l'année courante afin d'acquitter le solde avant le 30 juin 2017.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2017-01  
09**

#### **05.05 - Augmentation des salaires 2017**

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par France Thibodeau et résolu d'augmenter les salaires de 2,5 % et ce, rétroactivement au 1er

janvier 2017.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2017-01  
10**

**05.06 - Renouvellement de la cotisation 2017 - ADMQ**

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Patrice Thériault et résolu de renouveler notre adhésion à l'ADMQ au montant de 859,64 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2017-01  
11**

**05.07 - Souper-bénéfice de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny**

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Gaston Bourgault et résolu d'acheter 2 cartes pour le souper-bénéfice de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny au coût de 80 \$ / carte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**06 - SÉCURITÉ INCENDIE**

**06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie**

Absent.

**07 - RÉSEAU ROUTIER**

**07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante**

Cette dernière mentionne qu'elle a transmis un courriel à la directrice Magguy Mathault afin que le "scraper" soit passé dans les rangs puisque le roulement est de plus en plus difficile et que du côté de St-Pamphile, le travail a déjà été fait. Il y avait également un questionnement à savoir si l'entrepreneur passait la nuit lors des tempêtes et elle mentionne que oui, suite à la réponse de la directrice à cet effet. Le conseiller Sylvain Chabot mentionne que le 4e Rang Ouest n'était toujours pas ouvert vers les 10h du matin lors de la dernière tempête et qu'il faudrait que l'entrepreneur fasse une tournée des rangs entre les tempêtes puisque des lames de neige se forment à plusieurs endroits.

**08 - HYGIÈNE DU MILIEU**

**08.01 - Point d'information RIGD, Gaston Bourgault, représentant**

Lors de la dernière rencontre, les membres du comité ont pris la décision que la municipalité Ste-Félicité devrait dorénavant payer le même prix que les autres municipalités membres. Du développement reste à venir à cet effet.

**2017-01  
12**

**08.02 - Enlèvement des matières résiduelles et recyclables - plaintes**

CONSIDÉRANT QUE le 30 décembre 2016 l'entrepreneur Jacques Bois

n'a pas été en mesure de faire la cueillette de la récupération sur le territoire de Saint-Adalbert pour cause de tempête;

CONSIDÉRANT QUE suite à des plaintes, la directrice générale a mentionné aux plaignants, que l'entrepreneur devrait passer le lendemain ou dès que possible après la tempête;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur n'avait toujours pas fait la reprise de la cueillette en date du 5 janvier;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a laissé un message sur la boîte vocale du cellulaire de monsieur Jacques Bois afin de retourner son appel dans le but de donner une date de reprise;

CONSIDÉRANT QUE nous avons toujours des plaignants et que nous n'avons toujours pas reçu de retour d'appel de sa part en date du 10 janvier et que ce n'est pas la première fois qu'il agit ainsi;

CONSIDÉRANT QUE lors de la tenue du conseil, nous avons appris que plusieurs contribuables avaient mis les 2 bacs au cas où l'entrepreneur allait faire les 2 cueillettes cette même journée;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur est passé pour la cueillette des ordures ménagères et qu'il en a profité pour vider les bacs de récupération directement dans le camion des ordures ménagères;

CONSIDÉRANT QU'AU point 6 du contrat, il est clairement stipulé ceci :

- Lors de tempêtes de neige d'une grande intensité, la cueillette pourra être suspendue sur autorisation du (de la) directeur (trice) général (ale) de la Municipalité touchée par la tempête. Toutefois, l'entrepreneur devra compléter son travail dès que les conditions de la température et les opérations de déblaiement le permettront.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Sylvain Chabot et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert demande aux membres du comité de la Régie Intermunicipale de Gestion des Déchets de l'Islet-Sud de se pencher sur cette plainte puisqu'il est inacceptable de ne pas avoir eu droit à une reprise de cueillette, ni même à un retour d'appel et d'autant plus inacceptable de voir la récupération mise directement dans le camion des ordures ménagères.

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert demande que cette résolution soit également transmise en copie conforme à l'entrepreneur Jacques Bois.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

## **09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

### **09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante**

Nous attendons des développements sur la demande d'aide financière

pour la mise à jour d'une politique municipale des aînés et de son plan d'action.

**09.02 - Point d'information - Politique familiale, Sylvain Chabot représentant**

Le maire félicite grandement le comité pour la belle fête de Noël organisée par le comité de la Politique Familiale. Il mentionne que c'est impressionnant pour une petite municipalité de voir un taux de participation de 95 %. Le décor et le concept étaient vraiment bien. Une lettre sera transmise aux membres du comité.

**10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

**10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Patrice Thériault, représentant**

Rien à signaler.

**10.02 - Développement du projet d'hébergement - Bâtiment multi-services**

La directrice générale Magguy Mathault mentionne que nous avons reçu de nouveaux plans au cours de la journée et qu'il y a des petits correctifs à apporter. Nous demandons à Sylvain Chabot de rester après la réunion afin qu'il puisse prendre également connaissance des plans étant donné qu'il est sur le comité.

**11 - TOURISME**

**11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante**

Cette dernière souligne une forte présence des motoneigistes au restaurant. Cependant, les motoneigistes mentionnent qu'il serait important qu'il y ait un accès au dépanneur pour l'accès à la station d'essence. Le sujet sera rediscuté avec les propriétaires du dépanneur.

**12 - LOISIRS ET CULTURE**

**12.01 - Point d'information - Salle municipale, Gaston Bourgault, représentant**

Rien à signaler.

**12.02 - Point information - Loisirs, Nelson Lacroix représentant**

Il mentionne qu'il est allé voir Gabriel Thibodeau-Bélanger pour faire un suivi et que ce dernier a mentionné qu'il y avait une grande participation chez les jeunes cette année.

**12.03 - Demande du comité Accès-Loisirs L'Islet-Sud**

Une demande est faite afin de savoir s'il était possible d'offrir des places gratuitement pour le terrain de jeux à des familles à faible revenu. Étant donné que le coût est de 15 \$ par enfant et de 25 \$ par famille, les

membres du conseil considèrent que le coût relativement bas a été fait justement dans le but de permettre à toutes les familles de pouvoir s'y inscrire.

### **13 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Quelques questionnements sur les chats errants.

### **14 - VARIA**

Aucun sujet

#### **14.01 - Installation d'un conteneur sur la route 204 Ouest**

Un appel sera fait auprès de François Jean sur la nouvelle installation d'un conteneur aux abords de la route 204 Ouest puisque c'est interdit sur notre territoire.

### **15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Nelson Lacroix, et résolu que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 20h35

---

René Laverdière, maire

---

Magguy Mathault, dir. gén. & sec. trés.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

---

Magguy Mathault, directrice générale et sec. trés.